



Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USESA qui aura lieu le :

MARDI 20 FEVRIER 2024 à 18 H 00
Réunion au siège de l'USESA
4 Bis Avenue Gustave Eiffel à CHATEAU- THIERRY 02400

A l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 décembre 2023

Finances :

- 2) Budget principal : reprise anticipée des résultats 2023 sur le budget primitif 2024
- 3) Budget principal : présentation et vote du budget primitif 2024 (documents joints)
- 4) Mise à jour des autorisations de programme en cours
- 5) Budget annexe « Entretien- Renouvellement des poteaux incendie » : reprise anticipée des résultats 2023 sur le budget primitif 2024
- 6) Budget annexe « Entretien- Renouvellement des poteaux incendie » : présentation et vote du budget primitif 2024 (documents joints)

Administration Générale :

- 7) Rapport social 2023 (document joint)
- 8) Rapport égalité femme-homme 2023 (document joint)
- 9) Création du poste de technicien (ne) étude et travaux
- 10) Modification du tableau des emplois

Défense Incendie :

- 11) Attribution de l'accord cadre à bons de commande pluriannuel pour le renouvellement des appareils d'incendie (2023 USESA 17)

Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne
4 bis avenue Gustave Eiffel, 02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 71 02 80 - Mail : contact.eau@usesa.fr

Environnement :

- 12) Contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau
- 13) Contrat Territorial Eau et Climat/ protection de la ressource avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
- 14) Convention avec le syndicat Mixte Marne et Surmelin pour confortement de berge

Travaux

- 15) Modification du programme 2024 des travaux d'investissements courants
- 16) Fiche financière de fin d'opération de l'interconnexion Château-Thierry -Tardenois

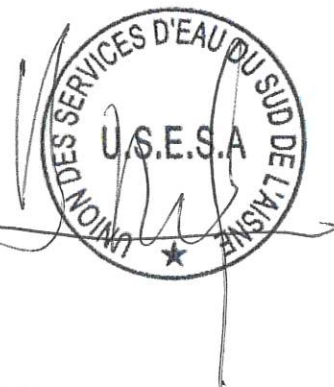
Communication

- 17) Présentation de l'application mobile panneau pocket
- 18) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président
- 19) Questions diverses.

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 12 février 2024
Le Président

Hugues DAZARD



Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :

Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)

Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USESA du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.

A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.

Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USESA par mail à : contact.eau@usesa.fr

Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci. Ces documents seront transmis par l'USESA au suppléant désigné.

Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne

4 bis avenue Gustave Eiffel, 02400 Château-Thierry

Tél. : 03 23 71 02 80 - Mail : contact.eau@usesa.fr